

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 93 (1952), p. 1-16

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1952__93__1_0

© Société de statistique de Paris, 1952, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^{OS} 1-2-3 — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1952

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JANVIER 1952

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. EDGAR BATICLE, PRÉSIDENT SORTANT.
INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1952 ET DU BUREAU.
DISCOURS DE M. CHARLES PENGLAOU.
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.
NÉCROLOGIE : M. EUGÈNE BARBET.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. PAUL VINCENT : « STATISTIQUE ET VACCINATION ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. EDGAR BATICLE, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 h. 30 dans les salons de la Maison des Polytechniciens, par M. Edgar BATICLE, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS CONFRÈRES,

Au moment de quitter le fauteuil présidentiel, un premier et pénible devoir m'incombe : c'est celui de saluer la mémoire de nos collègues décédés au cours de l'année 1951 :

MM. le baron Mourre, ancien Président, Victor Balthazard, Henri Guillaume, Maurice Pochet, le général Delcambre, Marcel Bloch, Albert Valatx, Eugène Barbet.

En votre nom, j'adresse aux familles des disparus l'hommage de notre sympathie douloureuse.

Comme je l'exprimais en prenant la présidence à laquelle vos suffrages m'avaient porté, j'éprouvais le sentiment de n'avoir pas les titres suffisants pour remplir le rôle qui m'était dévolu, mais j'ai aujourd'hui l'impression que, grâce à votre bienveillante courtoisie et au dévouement éclairé de notre secrétaire général, la tâche de notre Société a été accomplie durant l'année 1951 dans des conditions satisfaisantes.

Je suis certain d'aller au-devant de vos désirs en adressant à M. Depoid, en même temps que mes remerciements, ceux de l'ensemble des membres de la Société. Nos remerciements doivent également atteindre notre dévoué trésorier pour le concours si précieux qu'il nous a accordé dans la gestion financière de la Société.



* * *

L'activité de la Société s'est manifestée principalement par les intéressantes communications que vous avez entendues et qui ont été — ou seront — insérées dans notre Journal.

Je me permets de vous les rappeler, certain que l'énoncé de leurs titres vous remémorera l'intérêt qu'elles ont présenté :

Les variations concomitantes de l'énergie consommée et du produit national, par M. Jean PRÉVOT.

Valeur de la preuve indicielle, par M. Paul AMY.

Pouvoir d'achat des ouvriers de 1939 à 1950, par M. Georges MALIGNAC.

Récents enquêtes par sondage sur l'emploi, par M. Raymond LÉVY-BRUHL.

Fréquence des mariages consanguins en France et leurs répercussions, par M. le D^r SUTTER.

Résultats statistiques du recensement 1950 des agents des services publics, par M. Marcel BRICHLER.

L'assurance de la R. C. automobile et la statistique, par M. Pierre DEPOID.

Structure industrielle et commerciale de la France, par M. Gabriel CHEVRY.

Les statistiques américaines, par MM. PRÉVOT, DUMONTIER et CHARTIER.

Indépendamment des communications présentées en séance, le Journal de la Société continue de publier des chroniques et des variétés, sur des sujets se rapportant à la statistique. Malheureusement, l'augmentation du prix des publications laisse de moins en moins de place pour ces articles. Il faut louer notre Secrétaire général pour les efforts qu'il déploie pour maintenir néanmoins à un niveau convenable notre Journal.

Ces efforts sont d'autant plus méritoires que l'accroissement de nos recettes est loin de suivre le niveau des prix. C'est que, malgré des appels répétés au zèle propagandiste des membres de la Société, l'accroissement de l'effectif n'a été en 1951 que de 6 membres.

Il y a eu, en effet, en 1951, 8 décès, 15 démissions et 4 radiations, au total, 27 membres en moins et admission de 33 nouveaux membres.

J'espère que notre effort de propagande s'accroîtra en 1952.

L'activité extérieure de la Société s'est manifestée en 1951 à l'occasion de deux Congrès, savoir :

— le Congrès de l'Institut International de Statistique qui s'est tenu à New-Delhi;

— et la réunion annuelle de la Société Suisse de Statistique et d'Économie politique.

* * *

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte par l'énumération des communications présentées en 1951, la Société de Statistique de Paris est restée fidèle à l'éclectisme qui est dans sa tradition.

Cet éclectisme se manifeste également dans la succession de ses Présidents, puisque j'ai succédé à un spécialiste des assurances et que pour me remplacer vous avez fixé votre choix sur un spécialiste des questions financières, M. Charles Penglaou.

Voici près de quarante ans que votre nouveau Président exerce avec succès son activité dans ce domaine, après avoir fait de solides études classiques.

Mais cette carrière où l'action vient en première ligne ne l'a pas empêché de se livrer à de profondes méditations comme le manifestent le nombre et l'importance de ses publications.

Je note dans cette œuvre tout d'abord des études consacrées aux questions purement financières.

Il a collaboré à la rédaction d'une série de monographies bancaires et publié de nombreux articles sur les méthodes bancaires, le contrôle financier, la détermination des prix de revient, la comptabilité dans ses rapports avec le crédit (Éditions du Comité national de l'Organisation française), les incertitudes de la doctrine comptable, la comptabilité et le contrôle budgétaire, les trois phases de l'élaboration en matière de comptabilité (Éditions de la compagnie des chefs de comptabilité); le contrôle budgétaire, les standards, les prévisions (6^e Congrès international de l'orga-

nisation scientifique du travail); une contribution à la réforme de l'enseignement bancaire (Éditions de la Revue de la Banque, de Bruxelles); le contrôle budgétaire (Revue *L'Organisation*).

Je noterai enfin dans les éditions du Recueil Sirey : la distribution du crédit aux entreprises industrielles, commerciales et agricoles; de l'incidence des doctrines sur la pratique comptable.

Dans le domaine de la statistique, je citerai les communications de notre Société et les articles du Journal.

La technique de l'assurance et la distribution du crédit par les banques (1934).

Le contrôle budgétaire, essai de statistique (1935).

La statistique existe-t-elle en tant que discipline autonome? (1937).

Statistique de l'évolution de la lettre de change en France et à l'Étranger (1941).

Le financement des entreprises dans l'après-guerre (1944).

Le financement du commerce extérieur (1945).

Le champ d'application de la méthode statistique (1946).

Quelques aspects statistiques de l'évolution bancaire en France (1947).

Les pourfendeurs de statistique (1948).

Étude statistique des chambres de compensation bancaire en France et à l'Étranger (1949).

Sur la notion statistique d'aberrance (1950).

Dans toutes ces communications, M. Penglaou s'est appuyé sur une documentation étendue prise aux bonnes sources et il a montré une rare pénétration dans le classement, l'interprétation des données statistiques.

Il suffit d'ailleurs de se reporter à sa communication récente, au titre bien suggestif, « Les Pourfendeurs de statistique » pour se rendre compte de sa profonde connaissance de la statistique à la fois dans le domaine scientifique et philosophique.

MON CHER PRÉSIDENT,

Je ne sais pas si j'ai suffisamment mis en évidence, par cette simple énumération de vos travaux, votre haute compétence en matière statistique. J'en suis, pour ma part, tout à fait sûr.

Je me référerai de nouveau au titre de la communication que je viens de citer et à l'esprit dans lequel elle a été rédigée, pour affirmer ma conviction que la Société de Statistique est en bonnes mains et c'est dans cette conviction que je vous souhaite la bienvenue et vous invite à prendre place à ce fauteuil.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1952 ET DU BUREAU.

DISCOURS DE M. CHARLES PENGLAOU.

M. Charles PENGLAOU remplace au fauteuil présidentiel M. Edgar BATICLE et prononce le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MES CHERS CONFRÈRES,

Mon propos sera ce soir, en invoquant le souvenir tutélaire de mes illustres prédécesseurs, outre de remercier M. le Président sortant de son bienveillant exorde, MM. les anciens Présidents, M. le Secrétaire général et les membres de la Société de leurs suffrages, de compléter, au risque de décevoir l'attente de mes auditeurs, les remarques et observations que j'ai cru devoir exposer jadis et naguère, ici même, sur l'activité statistique. Ce faisant, je pense me conformer à une tradition de notre Société et qui consiste pour le Président néophyte à développer ses propres idées sur les fondements et les perspectives de la discipline dont l'étude nous assemble périodiquement dans cette enceinte. Sans doute y a-t-il dans mon cas quelque fatuité à jouer les Renans de *l'avenir de la science* et aussi quelque péril. L'audience dont j'ai bénéficié lors de mes précédents essais me donne aujourd'hui quelques apaisements, assez à tout le moins pour me faire pardonner certaines audaces.

Les sciences jeunes ne recherchent pas de justifications. Elles ont assez à faire avec leurs explorations et la confrontation des résultats obtenus jusqu'au moment où, arrivées à la maturité, elles ont constitué un assemblage cohérent de données et d'observations sur ces données. Par la suite, elles sont incitées à établir dans quelles mesures elles participent aux autres activités scientifiques et à déterminer en quoi elles

se différencient, voire même en s'opposant, aux disciplines plus ou moins connexes. Ces tentatives, inlassablement ébauchées, continuellement délaissées et reprises, ressortissent à ce qu'on a appelé l'*épistémologie*. Et c'est bien ainsi qu'il en va pour la statistique, discipline affinée au cours des temps, perfectionnée par de multiples apports, louangée par les uns, dénigrée par les autres, mais toujours utilisée avec des résultats fort divers. Il s'est constitué un corps solide de doctrines et de pratiques; les traités se sont accumulés, l'enseignement s'est propagé. La réflexion épistémologique n'a pas laissé que de s'appliquer à cette masse considérable de travaux avec plus ou moins de bonheur.

J'ai, pour ma part, tenté d'apporter une pierre à cet imposant édifice et l'occasion m'en a été souvent donnée par les communications des plus éminents membres de notre Société. J'ai cherché à établir en 1937 en quoi la statistique pouvait être considérée comme une discipline autonome. Si j'ai nié au grand déplaisir de quelques-uns qu'elle fût une science, j'ai dit, avec preuves à l'appui, en quoi elle s'apparentait à une technique, c'est-à-dire à un ensemble de moyens tendant à réaliser une fin. Ce faisant, j'essayais de lever cette lourde hypothèque que constitue pour elle son apparentement à une véritable science. Tentative aisée, à la vérité, car il suffisait de montrer qu'elle était utilisée et par les sciences reconnues universellement comme telles, et par des techniques aussi nombreuses que variées. Il importait également de montrer en quoi résidait sa spécificité, quelles en étaient les originalités.

Il advint par la suite qu'on s'efforçât de nous convaincre que la méthode statistique ne pouvait guère être utilisée que pour l'appréciation des seuls phénomènes humains. Ce fut l'objet de ma communication de 1946 de montrer que l'application de notre discipline pouvait être faite à bien d'autres domaines, notamment à la physique classique et à la microphysique, dussent ses procédés s'assouplir ou se simplifier, l'une des articulations de la statistique traditionnelle, le comptage en partant d'unités concrètes, pouvant être obtenu par des moyens indirects.

Mais ceci posé, nous nous trouvions en face d'adversaires, ceux que j'ai nommés les *pourfendeurs de statistique*, qui, s'ils ne nient pas l'efficacité de notre technique à l'origine de recherches portant sur des faits nouveaux ou récemment aperçus, n'accordent à la méthode statistique qu'une audience restreinte. Il fallait donc reprendre la discussion de bout en bout et, singulièrement, examiner dans le menu le problème du déterminisme. Ce fut l'objet de ma communication de 1948.

Il restait, au dire d'une démonstration qui se serait voulu exhaustive, à montrer, sur un cas particulier, combien l'appréciation de notions les plus courantes utilisées dans la démarche statistique est souvent délicate. Ma communication de 1950 sur l'aberrance s'est efforcée de répondre à cette interrogation, en montrant de surcroît l'inappréciable importance de notre méthode comme procédé d'orientation de la recherche scientifique.

S'il me fallait compléter aujourd'hui ces quelques aperçus dont je ne dissimule pas l'incomplétude, je passerais très rapidement en revue certaines tentatives de ceux qu'on pourrait appeler, d'un terme un peu trop archaïque, les *mésuseurs* de statistique, ceux qui sans s'en rendre compte déforment nos méthodes soit qu'ils ne prennent pas les précautions méthodologiques élémentaires, soit qu'en vertu de certains préjugés ils infléchissent un raisonnement de prime abord correct vers des conclusions abusives, sinon absurdes. La critique statistique est habile à dépister de telles anomalies et je sais nombre d'interventions à la suite des communications à notre Société qui n'ont pas laissé de souligner telle erreur de méthode, telle faille dans la chaîne de la dialectique. Aussi n'ai-je pas la prétention de découvrir les défaillances qui se produisent lorsque des ouvriers malhabiles — et ils sont toujours écartés de notre Société — manient un outil aussi délicat, mais je tiens à signaler quelques exemples-types dont l'exposé viendra compléter mes précédents travaux.

L'enseignement et les traités qui le résument insistent à l'envi sur les précautions à prendre lors du *recensement* des données. Il convient à la rigueur de notre technique non seulement de ne point se tromper dans la numération — ce qui est élémentaire — mais encore et surtout de ne pas constituer des classes d'entités hétérogènes ou pour tout dire plaisamment de ne pas additionner dieux, tables et cuvettes. Mais c'est là où gît la difficulté : il n'est pas toujours aisé de caractériser les données, que les sources restent imprécises, ou que la définition préalable de l'élément à recenser ne soit pas toujours de la plus parfaite clarté. Le statisticien se fourvoierait s'il n'avait pas de suffisante compétence en la matière de base; j'avouerais au surplus que la vocation du statisticien ne me paraît pas s'appliquer à cette recherche première. S'agit-il d'un recensement démographique? Cette opération

exige des connaissances autres que celle de la simple technique statistique. Il en est de même dans tous les autres ordres de recherches : c'est donc au spécialiste de se prononcer et, s'il se double d'un statisticien, c'est tant mieux. Hélas, ces conditions indispensables ne sont pas toujours assemblées et on pourrait citer le cas de professeurs qui demandent à leurs élèves d'apporter des faits, comme si ces jouvenceaux, bien intentionnés certes, avaient la capacité de sélectionner les données. Faut-il ajouter que c'est sur ces récolements approximatifs sinon viciés à la base, que ces maîtres vont raisonner et construire d'impeccables inductions. J'ai eu récemment l'occasion d'entendre au cours d'un Congrès bancaire des comparaisons statistiques faites sur la liquidité des systèmes bancaires de différents pays et constaté que les banques de l'un des pays qui étaient données comme les plus liquides étaient en réalité celles qui l'étaient le moins. C'est tout simplement que les éléments qui entraînent ici et là en computation n'étaient pas d'égale consistance. On supposait que dans l'un de ces pays une grande partie des éléments composant le portefeuille commercial pouvait être récomptée à la Banque d'émission, alors que des *plafonds* sont imposés aux banques et immobilisent *ipso facto* ces actifs; par contre, dans l'autre, on ne retenait que les éléments immédiatement disponibles, encaisse et avoirs en d'autres banques. Que de fois commet-on d'analogues paralogismes, notamment quand il s'agit de déterminer le faix fiscal par tête d'habitant.

La seconde articulation du processus statistique, quelque appellation qu'on adopte — *dépouillement, tabulation*, — donne trop souvent lieu à des excès ou à des erreurs. Il est facile, en général, d'obvier à ces dernières par une meilleure préparation des travaux de constatation. Par contre, et sous prétexte de rapidité et de précision, on entend de nos jours recourir à ces procédés qui, à cause de leurs qualités, entraînent souvent à des frais peu en rapport avec les résultats. Il me revient que certains recensements ont été effectués jadis grâce à une équipe restreinte de travailleurs. Les résultats de cette première enquête ont été rapprochés de ceux d'une seconde enquête beaucoup plus récente. Celle-ci a été menée avec un grand luxe de machines à cartes perforées dont le coût ou la location sont extrêmement onéreux. *A priori*, les résultats de ces enquêtes devaient, toutes proportions gardées, être analogues. C'est bien ce qui s'est produit. Mais qu'on veuille bien remarquer que l'une n'a mis en action qu'un personnel et un machinisme réduits, tandis que l'autre... La remarque, toutefois, n'est pas suffisante. Il convient, en outre, de signaler que, fréquemment, le statisticien croit faire œuvre scientifique. Au vrai, comme il s'attaque à une réalité complexe, il ne peut donner de mesures qu'approximatives. Les résultats ainsi obtenus orientent la pensée, plus qu'ils ne la fixent dans des formules rigoureuses de précision. On tente d'élaborer les caractéristiques de l'ordre de grandeur, d'indiquer la dispersion des éléments d'une série, statiquement ou chronologiquement, et de chiffrer la covariation des éléments composants. Qui ne voit dans l'induction statistique, aboutissement de ce cheminement, autre chose que des symboles numériques exprimant des relations impliquées certes par les phénomènes étudiés, mais résultant aussi de l'esprit qui les conçoit. Car, dans le domaine des populations ou collections de petites entités, il est souvent difficile, sinon impossible, comme en microphysique, d'atteindre l'élément individuel, l'entité fondamentale. Dès lors, comme je l'ai fait remarquer bien souvent au cours de mes communications, nous ne pouvons donner que des mesures statistiques, et le terme *statistique* a pris dans la science d'aujourd'hui l'acception d'approché. Sans doute la science se doit-elle de poursuivre ses recherches en prospectant la réalité de plus en plus près. Théoriquement, elle ne se soucie aucunement des efforts et des capitaux nécessaires aux investigations. Pratiquement, toutefois, la science pure tient compte de l'économie de pensée et de capitaux. *A fortiori*, les recherches auxquelles s'applique la statistique sont soumises à ces nécessités. Mais, trop souvent, la montagne accouche d'une souris.

Quant à l'interprétation statistique, elle donne lieu, elle aussi, à des abus qui sont stigmatisés dans le langage populaire par le célèbre adage : on fait dire aux chiffres ce qu'on veut. C'est que, bien souvent, le considérable appareil mathématique fait illusion. Il vous est facile de pousser le calcul d'un écart-type jusqu'à la dixième décimale si le cœur vous en dit. Mais c'est une délectation morose à laquelle doivent se refuser tous ceux qui ont quelque notion de la relativité des choses, à moins que, partant d'une certaine réalité, ils entendent élaborer une construction mathématique avec la claire conscience de ce qu'ils font. Un tel glissement ressortit à une activité ludique, légitime en soi, du moment qu'on la veut telle. Nous abordons ainsi à une sorte de *panmathématisme* qui rappelle singulièrement les spéculations de la secte

pythagoricienne. La superstition géométrique inspire des exploits analogues dignes de cette académie platonicienne où nul n'entraîne s'il n'était géomètre, ce qui contrevient au demeurant à la vérité des célèbres dialogues essentiellement dialectiques.

A notre époque, la consommation de ce qu'on appelle vulgairement les statistiques s'est considérablement développée. Il n'est pas sûr que les produits présentés soient toujours de qualité. Le moins qu'on en puisse dire, c'est que, trop souvent, les ingrédients, au demeurant d'origine fort diverse et par voie de conséquence réfractaires à entrer en combinaison, ne sont assimilables que par les estomacs politiques qui trouvent leur nourriture de base dans n'importe quel râtelier. On comprend dès lors le décri dont est l'objet notre discipline qui, telle, est donnée comme l'une des techniques les plus subtiles du mensonge.

Au surplus, dans l'hypothèse où le mets est normalement composé, n'arrive-t-il pas que son ingestion soit d'une rapidité telle que l'assimilation se fasse dans des conditions qui en rendent fâcheux le résultat : ainsi de ces rations que, sous le coup de midi, on avale dans les drugs-stores américains.

Que la crise du papier, que la lésine des éditeurs soient trois fois bénies, qui nous préservent, suivant l'expression de Paul Valéry, de nombre de pages dévorées de chiffres, à partir desquelles pourraient nous être proposées tant de savantes doctrines sophistiquées, tant de brillantes extrapolations nocives.

Mais, hélas, nos apprentis-sorciers, de quelque nom qu'ils s'affublent, économistes d'action ou autres, sauront bien découvrir ces publications que secrètent inlassablement, nonobstant toutes les pénuries, les offices dont il importe peu de se demander ici s'ils sont ou non subventionnés par les deniers publics.

Mais, hélas, tous nos auteurs n'ont pas renoncé définitivement à mésuser de ces colonnes de chiffres entre lesquelles des économistes établissent des goulots d'étranglement (aimable pléonasme cher à nos folliculaires), des physiciens, des lois qui ne sont que la projection de leur fantaisie.

* * *

Ce serait toutefois une erreur de conclure sur le simple constat de ces déformations. La pérennité de la statistique montre, s'il en était besoin, — encore que les peuples ont cru pendant des siècles à la rotation du soleil autour de la terre — que l'humanité possède un incomparable instrument de recherche et d'une utilisation de plus en plus généralisée pour de nombreuses sciences, disciplines et techniques.

Sans insister sur ses applications séculaires, notamment en matière démographique, science en soi et science appliquée, qu'il me soit permis de conclure.

La science a, de nos jours, découvert l'infiniment petit ; par ses moyens classiques, elle ne peut que difficilement l'appréhender ; aussi a-t-elle eu recours à ce merveilleux moyen de connaissance approchée qu'est la statistique. Il peut sembler que nous soyons dans un moment de transition, que les procédés s'affineront et que la valeur relative fera place un jour à la valeur absolue, qu'à l'indéterminisme constaté aujourd'hui dans le règne de la nature se substituera le déterminisme implacable auquel ont cru les savants du XIX^e siècle. Peu importe. La vedette est pour le moment à la statistique qui est en passe non seulement de transformer nos moyens d'investigation, mais encore de modeler nos conceptions du monde et, pour tout dire, de préluder à un nouvel humanisme.

C'est donc pour moi un grand honneur que de présider cette année vos travaux et, dût l'importance de la statistique s'amenuiser au cours d'une période ultérieure, le fait d'avoir occupé le fauteuil présidentiel de notre chère Société me placera au rang de ceux qui auront contribué, modestement en ce qui me concerne, à l'avènement d'une ère nouvelle où la statistique sera considérée comme l'outil par excellence de tout progrès dans l'ordre intellectuel comme sur le plan social, ce progrès auquel, Messieurs et chers Confrères, vous contribuez si efficacement grâce à votre science et à votre haute autorité.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 1951 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. EUGÈNE BARBET.

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès, survenu le 18 décembre dernier, de notre collègue, M. Eugène BARBET. Ancien élève de l'École Polytechnique, membre agrégé de l'Institut des Actuaire français, ancien Commissaire contrôleur des Sociétés d'assurances sur la vie, il avait accompli la majeure partie de sa carrière dans l'assurance et était directeur honoraire de l'Urbaine-Vie; il était, d'autre part, administrateur de la Caisse Fraternelle de Capitalisation et faisait partie de notre Société depuis 1928.

M. le Président, au nom des membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances à la famille de notre regretté collègue.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que la demande de candidature présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. Luc FAUVEL est nommé membre titulaire.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

Formulation and economic appraisal of development projects (2 volumes);
Rapport de la Mission d'Assistance Technique de l'O. N. U. en Bolivie, publications de l'Organisation des Nations Unies.

Méthodes de sondage pour recensements et enquêtes, de Frank YATES, traduit en français par MM. DARMOIS, DUGUE, LÉVY-BRUHL, MORICE et NATAF.
La méthode statistique dans l'industrie, par André-G. LAURENT.

M. le Secrétaire général insiste à nouveau auprès de ses collègues pour qu'ils veuillent bien rechercher parmi leurs relations personnelles de nouveaux membres pour notre Société. En 1951, les décès et démissions ont été tout juste compensés par les admissions nouvelles. L'extension progressive de la statistique à de nouveaux domaines devrait faciliter l'essor de notre Société.

COMMUNICATION DE M. PAUL VINCENT : « STATISTIQUE ET VACCINATION ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Paul VINCENT pour le développement de sa communication, dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président, après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. BATICLE, RISSER, MORICE et MILAN.

La séance est levée à 23 h. 45.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1952

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES PENGLAOU, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES
PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M. ALFRED SAUVY : « VARIATION DES PRIX DE 1810 A NOS JOURS ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES PENGLAOU, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle des séances de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. Charles PENGLAOU.

M. le Président met aux voix l'approbation des procès-verbaux des séances des 17 octobre et 21 novembre 1951 publiés dans le numéro du Journal qui vient de paraître.

Ces procès-verbaux sont adoptés sans observations.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 1952 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

M. Jacques PINEL, chef de service de l'Identité Judiciaire à la Préfecture de Police, Paris, présenté par MM. Darmois et Depoid.

M. Jean VACHER, Docteur en médecine, 15, rue Lannes, à Saint-Denis, présenté par MM. Marx et Depoid.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

— *Le taux réel de rendement des valeurs amortissables et réserve de capitalisation*, par notre collègue M. André SAHUT D'IZARN.

— *Guide pratique de l'enquête sociale*. Deuxième partie : *L'enquête rurale*, par le R. P. LEBRET.

— *Labour Productivity of the Cotton Textile Industry in five Latin American Countries*, publication de l'Organisation des Nations Unies.

M. le Secrétaire général signale que le Conseil de la Société vient de décider, pour intensifier le recrutement de nouveaux membres, de créer une commission de propagande.

Il adresse un nouvel appel à tous ses collègues pour que ceux-ci veuillent bien rechercher dans leurs relations personnelles des personnes susceptibles de s'intéresser aux travaux de notre Société.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 du règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leur rapport sur le bilan au 31 décembre 1951 et sur les comptes de l'exercice ainsi que sur le projet de Budget de 1952.

M. le Président donne successivement la parole à M. GENSBITTEL et M. HÉNON pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. ALFRED SAUVY : « VARIATION DES PRIX DE 1810 A NOS JOURS ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. SAUVY pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part : MM. PRÉVOT, PUPIN, MEUVRET, GARNIER, Gaël FAIN, GUILBAUD et BATICLE.

La séance est levée à 19 h. 15.

III

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 MARS 1952

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES PENGLAOU, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE MM. LE D^r AUBENQUE ET P. THIONET : « STATISTIQUE DE TAILLES ET POIDS DES ÉCOLIERS (ENQUÊTE DE 1950) ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES PENGLAOU, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle des séances de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. Charles PENGLAOU, Président.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 1952 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Jacques PINEL et Jean VACHER sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes : M. ASTIER Robert, Administrateur à la Préfecture de la Seine, bureau de

la Statistique et de la Documentation, Paris, présenté par MM. le D^r Aubenque et Gasc.

M. AUJAC Henri, I. S. E. A., 35, boulevard des Capucines à Paris, présenté par MM. Perroux et Guilbaud.

M. le D^r DENOIX Pierre, Chirurgien des Hôpitaux de Paris, 8, rue du Pré-aux-Clercs, Paris, présenté par MM. le D^r Aubenque et Briclher.

M. GAULTIER Jean, Agent comptable de l'U. R. S. S. A. F., 5, rue de la Savonnerie à Choisy-le-Roi (Seine), présenté par MM. le D^r Marx et Briclher.

M. MAYLR Jacques, 36, avenue de la Motte-Picquet, Paris (7^e), présenté par MM. Roy et Guilbaud.

M^{me} VAILLAIN Juliette, Administrateur à la Préfecture de la Seine, cabinet du Préfet de la Seine, Hôtel de Ville, Paris (4^e), présentée par MM. le D^r Aubenque et Gasc.

M. WEINBACH Pierre, Ingénieur des Arts et Manufactures, 67, rue de Clichy, Paris (9^e), présenté par MM. Chapel et Jean Prévot.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE LA PART DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Président excuse M. DLPOLD actuellement en mission à l'étranger.

MM. Jean DARIC et Robert GRAVELIN, membres de la Société, ont été promus au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. au nom de tous les membres, de chaleureuses félicitations leur sont adressées.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

— *Des éléments de l'algèbre à l'initiation aux mathématiques financières*, par Guy GIORDANO.

— *Mesures à prendre pour le développement économique des pays insuffisamment développés*, publication des Nations Unies.

COMMUNICATION DE MM. LE D^r AUBENQUE ET P. THIONET : « STATISTIQUE DE TAILLES ET POIDS DES ÉCOLIERS (ENQUÊTE DE 1950) ».

M. le Président donne ensuite la parole à MM. AUBENQUE et THIONET pour le développement de leur communication.

M. le Président adresse toutes ses félicitations aux conférenciers pour leur intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part : MM. PENGLAOU, HÉNON, GUILBAUD.

La séance est levée à 19 heures.

IV

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1951

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1952

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement intérieur, j'ai l'honneur de vous présenter :

- le compte de pertes et profits de l'exercice 1951;
- le bilan au 31 décembre 1951;
- les prévisions budgétaires pour l'exercice 1952.

Compte de pertes et profits.

Le tableau A ci-après indique le détail des recettes encaissées ou faites pour ordre et des dépenses effectuées ou afférentes à l'exercice.

Les cotisations statutaires effectivement encaissées s'élèvent à 519.450 francs mais comprennent 99.700 francs versés au titre de 1952 et par avance. Comme les cotisations acquittées par anticipation fin 1950 s'élevaient à 78.620 francs, le compte de pertes et profits est crédité au total de $519.450 + 78.620 - 99.700 = 498.370$ francs.

Nous devons remercier vivement un certain nombre de nos collègues qui, libérés statutairement de toute cotisation, ont tenu à verser des contributions volontaires exceptionnelles. Nos remerciements iront aussi aux organismes qui nous ont attribué de précieuses subventions, le Centre National de la Recherche Scientifique (150.000 francs), l'Institut National d'Études Démographiques (50.000 francs) et la Compagnie des Agents de Change de Paris (4.000 francs).

La vente de notre bulletin a rapporté 137.493 francs correspondant à des abonnements assurés par l'Imprimerie Berger-Levrault et à la vente de journaux isolés par notre Secrétaire général.

Notre portefeuille a fourni un revenu de 22.905 francs sur lesquels 18.383 francs seulement peuvent être comptabilisés en recettes, 4.522 francs étant reversés pour les dons et legs.

Les diverses dépenses d'administration se sont élevées à 136.366 francs en légère augmentation par rapport à l'année 1950 et ce malgré les efforts de compression de ces frais.

Les dépenses correspondant à l'impression de notre Journal se sont élevées à 353.722 francs, ce qui correspond en fait à 98.325 francs pour le dernier numéro de 1950 et 255.397 francs pour les deux premiers numéros de 1951. Nous avons donc dû constituer une provision pour le coût des troisième et

A. — PERTES ET PROFITS

RECETTES

Cotisations encaissées.	{ Sociétés et organismes collectifs.	103.600 »	} 525.950 »
	{ Membres à titre personnel	415.850 »	
	{ Contributions complémentaires.	6.500 »	
Journal. . .	Abonnements 1951, vente de numéros isolés.		137.493 »
Subventions	{ Centre national de la recherche scientifique.	150.000 »	} 204.000 »
	{ Institut national d'études démographiques	50.000 »	
	{ Compagnie des Agents de change de Paris	4.000 »	
Revenus des fonds libres.			18.383 »
Recettes de trésorerie			245 »
Cotisations reçues d'avance fin 1950			78.620 »
Provision pour dépenses engagées fin 1950.			120.000 »
TOTAL			<u>1.084.691 »</u>

B. — BILAN AU

ACTIF

Portefeuille	{	29.000 francs de rente 5 % 1949	475.487 »	} 686.615 »
		84 obligations de 2.000 fr. Crédit national 3 1/2 1942.	113.820 »	
		3 obligations de 10.000 fr. Crédit national 3 % 1945.	18.633 »	
		11 obligations de 10.000 fr. Charbonnages de France 3 %	60.555 »	
		8 actions Compagnie industrielle chimique et min.	18.120 »	
Disponibilités	{	Espèces en caisse chez le trésorier.	310 »	} 496.619 »
		En compte chez M. Perquel, Agent de change	40.982 »	
		Solde du compte de chèques postaux	455.327 »	
Divers	{	Numéros du journal en magasin (pour mémoire).	»	} »
		Sociétaires en retard (pour mémoire).	»	

TOTAL de l'actif. **1.183.234 »**

DE L'EXERCICE 1951

DÉPENSES

Administration.	{	Secrétariat général.	25.130 »	}	136.366 »
		Convocations, impressions.	81.247 »		
		Trésorerie.	29.989 »		
Journal.	{	1950	98.325 »	}	353.722 »
		1951	255.397 »		
Annuaire.					15.000 »
Cotisation à l'Institut international de Statistique					8.140 »
Dépenses exceptionnelles.					2.100 »
Cotisations reçues d'avance fin 1951					99.700 »
Provision pour dépenses engagées fin 1951					370.000 »
		Excédent des recettes sur les dépenses			99.663 »
		TOTAL.			<u>1.084.691 »</u>

31 DÉCEMBRE 1951

PASSIF

Capital des dons et legs.	{	Don Michel	20.000 »	}	96.197 »
		Don Huber	20.000 »		
		Legs Bourdin	797 »		
		Legs Bresson	805 »		
		Legs Hancock.	3.000 »		
		Legs Levasseur	1.000 »		
		Legs Coste	41.935 »		
		Legs Mercet.	8.460 »		
Réserve des cotisations rachetées.					251.755 »
Versements sur rachats en cours					5.600 »
Cotisations reçues d'avance					99.700 »
Intérêts réservés des dons et legs.	{	Don Huber	1.490 + 700 : 2.190	}	65.966 »
		Don Michel	2.800 + 700 : 3.500		
		Legs Bourdin	144 + 36 : 180		
		Legs Coste	52.119 + 2.568 : 54.687		
		Legs Mercet.	4.891 + 518 : 5.409		
Dû à Berger-Levrault					36.958 »
Provision pour dépenses engagées.					370.000 »
Dettes diverses					3.090 »
Capital libre.	{	Legs Giffard.	22.000 »	}	253.968 »
		Indemnité incendie.	20.580 »		
		Excédents à fin 1950.	108.550 »		
		à fin 1950.			
		en 1951 : Excédents des recettes sur les dépenses.	99.663 »		
Cotisations rachetées des membres décédés.			3.175 »		

TOTAL du passif. 1.183.234 »

quatrième bulletins de 1951 pour lesquels les factures ne nous ont pas encore été présentées.

L'édition d'une mise à jour en 1951 de notre Annuaire n'a représenté qu'une dépense de 15.000 francs.

La provision pour dépenses engagées constituée fin 1950 a naturellement été comptabilisée dans les recettes de 1951.

Le compte de pertes et profits se solde ainsi par un bénéfice de 99.663 francs.

Bilan fin 1951.

Notre portefeuille mobilier s'est augmenté de 18.000 francs de rente 5 % 1949 tandis qu'une obligation 3 1/2 % 1942 du Crédit National s'est trouvée amortie.

Nos disponibilités sont passées de 377.986 francs fin 1950 à 496.619 francs fin 1951. Cet actif liquide ne paraît pas trop important car notre passif immédiatement exigible s'élève à plus de 400.000 francs.

Divers sociétaires ont versé leur dernière annuité de rachat, ce qui explique la diminution du poste « versements sur rachats en cours » et l'augmentation du poste « réserve des cotisations rachetées ». Toutefois ce dernier poste a été diminué de 3.175 francs correspondant aux cotisations des membres décédés au cours de 1951, cette somme étant portée au capital libre.

Compte tenu de l'excédent de 99.663 francs des recettes sur les dépenses, notre capital libre passe ainsi de 151.130 francs fin 1950 à 253.968 francs fin 1951.

Projet de budget pour 1952.

Comme à l'habitude, il ne sera tenu compte, dans ce budget, que des recettes et dépenses susceptibles d'affecter le capital libre.

Sur proposition du Conseil, il a été décidé, lors de la séance du 17 octobre 1951 de porter pour 1952 la cotisation des membres à titre personnel de 800 francs à 1.000 francs et la cotisation des organismes collectifs de 2.000 francs 2.500 francs. Sur ces bases, il est permis d'escompter une recette de 620.000 francs.

Le montant des abonnements que nous versera l'Imprimerie Berger-Levrault peut être estimé à 180.000 francs et le montant des revenus libres à 30.000 francs.

Les frais d'impression ayant augmenté, la publication de quatre journaux trimestriels représente une dépense évaluée à 750.000 francs.

L'Annuaire, paru en 1949, ayant déjà donné lieu à deux mises à jour en 1950 et 1951, notre Conseil a décidé de faire paraître un Annuaire complet pour 1952. Son coût peut être évalué à 100.000 francs.

Enfin, les différentes dépenses d'ordre administratif sont estimées 180.000 francs.

Le projet de budget s'établit donc comme suit :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Journal	750.000 »	Cotisations.	620.000 »
Annuaire	100.000 »	Abonnements.	180.000 »
Dépenses administratives .	180.000 »	Revenus libres.	30.000 »
	<hr/>		<hr/>
	1.030.000 »		830.000

Nous espérons que notre Société pourra encore bénéficier de subventions pour combler le déficit qui s'élève ainsi à 200.000 francs. De plus, notre Conseil s'efforcera, aidé de tous les Sociétaires, d'augmenter le nombre de nos adhérents.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément à l'article 24 du Règlement de notre Société, la Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 13 février 1952 aux fins d'examiner les comptes de l'exercice 1951 et le projet de budget pour 1952, présenté par notre Trésorier, M. Gensbittel.

Le rapport établi par celui-ci permet de résumer la situation financière de notre Société en fin d'exercice de la manière suivante :

Les cotisations de nos membres se sont élevées à 498.370 francs, soit environ 50 % de plus que l'année dernière.

Les subventions, de 204.000 francs, sont restées inchangées. L'ensemble des recettes a permis d'assurer les réserves nécessaires pour le règlement des deux derniers numéros du Journal.

Les dépenses d'administration sont en faible augmentation.

Du compte de pertes et profits, l'excédent des recettes se monte à 99.663 francs et le capital libre passe à 253.968 francs.

Une augmentation prudente du portefeuille laisse à l'actif des disponibilités raisonnables pour couvrir nos dépenses exigibles.

Quant au projet de budget, celui-ci fait apparaître un déficit de 200.000 francs. Ce déficit ne pourrait être comblé qu'en réduisant la dépense prévue pour le Journal, ou en réalisant un certain nombre de valeurs de notre Société.

Nous osons espérer que des souscriptions généreuses nous éviteront d'envisager une telle éventualité, et, compte tenu de ces observations, la Commission propose d'approuver les comptes de l'exercice et le projet de budget. Que M. Gensbittel trouve ici les remerciements les plus vifs de la Commission, à laquelle nous vous associons tous.

Robert HÉNON.

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1948 A 1951

	1913	1948	1949	1950	1951
A. — Situation financière.					
Avoir au 1 ^{er} janvier	163.226 71	584.142 40	699.258 70	595.258	769.549
Cotisations	5.050	378.788	343.073	331.390	426.250
Abonnements, ventes	1.527 75	3.957	66.456	186.395	137.493
Revenus des valeurs libres	3.453 32	14.437 30	11.926 71	18.529	18.383
Subventions	3.360	128.000	43.000	303.000	204.000
Rachats complets et annuités de rachats	1.320	12.800	5.000	6.200	3.300
Revenus des legs	2.047 68	3.072	2.729	3.507	4.522
Recettes exceptionnelles ou anticipées	»	12.070	14.079 20	80.941	135.065
»	16.758 75	552.524 30	486.263 91	929.962	929.013
»	179.985 46	1.136.666 70	1.185 522 61	1.525.220	1.698.562
Administration	3.362 30	69.970	97.359	117.318	136.366
Journal	9.191 51	343.474	409.191	453.285	353.722
Annuaire	276 40	14.509	77.564	19.415	15.000
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2.416 65	9.455	6.150	165.653	10.240
»	15.246 86	437.408	590.264	755.671	515.328
Avoir au 31 décembre	164.738 60	699.258 70	595 258 61	769.549	1.183.234
Caisse	3.403 38	4.217 80	4.879	1.436	310
En compte chez l'Agent de change	»	36.351 90	44.439 61	65.253	40.982
Chèques postaux	»	122.560	3.743	341.297	455.327
Portefeuille	161.335 22	536.129	542.197	391.563	686.615
Avoir net	164.738 60	699.258 70	595.258 61	769.549	1.183.234
B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.					
Membres d'honneur	1	»	»	»	»
Membres titulaires } à vie	102	206	206	205	192
Membres titulaires } non rachetés	230	540	538	532	550
Membres titulaires, sociétés	13	52	54	53	52
Membres honoraires associés	70	31	30	30	29
Membres correspondants	31	3	3	3	2
TOTAUX	447	832	831	823	825